



Tél : 05 49 90 73 61
Email : contact@sossay.fr

Séance du 18 mai 2026

L'An deux mille vingt-six, le 18 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Sossay (Vienne) régulièrement convoqué le 12 mai 2026 par Monsieur Christophe CHATILLON s'est réuni à la mairie.

Date de convocation : 12 mai 2026

Présents : Mmes PAIN Samantha, HENRIQUE-BARBOTIN Stéphanie, DUBOIS-PASQUET Charlotte, BOURLET Sabrina, Jacqueline MARIAULT, MM BOUILLON Jean-Noël, MARCHAT Jean-Marie, MAUROUX Cyril, MOUSSET Romain, BICHON Bruno.

Excusé : /

*Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un **Secrétaire de séance** pris au sein du Conseil.*

Secrétaire : Monsieur Jean-Noël Bouillon est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte

Ordre du jour

- Chauffage mairie
- Présentation Grand Châtellerault
- Intra-muros
- Point voirie (état des routes et travaux cimetière)
- Distribution de composteurs

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christophe CHATILLON, Maire.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal à la majorité de 10 voix et une abstention.

La discussion a porté sur l'approbation du procès-verbal du conseil précédent, envoyé le matin même de la réunion. Il a été convenu de transmettre les futurs brouillons plus tôt pour permettre une relecture et des corrections.

Un élu a demandé que les questions posées en fin de séance et les réponses apportées soient plus détaillées. Il a également soulevé deux points de conformité : la présence du nom du maire sur la liste de la commission de contrôle électoral, à laquelle il ne peut participer, et l'obligation légale d'afficher l'ordre du jour du conseil municipal en même temps que l'envoi de la convocation.

Point abordé :

- Les futurs brouillons des comptes-rendus seront envoyés plus tôt pour modifications.
- Le maire a confirmé qu'il ne participerait pas à la commission de contrôle.
- Un élu enverra les textes de loi concernant l'obligation d'affichage pour vérification.

I. Gouvernance et Vie Intercommunale

La nouvelle gouvernance de Grand Châtellerault a été présentée, avec une structure à trois niveaux (bureau communautaire, bureau d'élus, bureau des maires) et un découpage en bassins de vie pour améliorer la représentation.

Des réunions thématiques intercommunales sont prévues à Sossay, notamment sur le PLUI (1er juin) et sur le tourisme/culture (15 juin).

Un problème de communication a été soulevé par un élu, qui a signalé que les élus municipaux ne recevaient pas les documents complets des réunions de Grand Châtellerault, en violation potentielle de la loi.

Plan d'action : Le maire posera la question aux services de Grand Châtellerault concernant la non-diffusion des documents complets aux élus municipaux.

II. Sujets Administratifs Divers

- Il a été confirmé qu'aucune délibération n'était prévue pour cette réunion, qui est une séance de discussion.
- Une présentation sur Grand Châtellerault sera faite.
- La nécessité d'acquérir une grande carte murale ou d'utiliser un vidéoprojecteur pour faciliter les discussions sur le plan de la commune a été évoquée.
- Il a été demandé à un élu de faire signer les feuilles de présence du CA précédent.

III. Projets, Travaux et Équipements

1. Remplacement du système de chauffage de la Mairie

La chaudière à gaz de la mairie a explosé et doit être remplacée d'urgence. Le conseil a pris la décision de s'orienter vers une solution de **pompe à chaleur (PAC) air/eau**, complétée par un petit ballon d'eau chaude sanitaire. La PAC air/air a été écartée pour l'instant mais reste une option pour la salle du conseil (pour la climatisation).

Options discutées :

- **Chaudière gaz + ballon :** Coût estimé entre 4 000 et 8 000 €.
- **PAC Air/Eau :** Coût estimé entre 18 000 et 25 000 €, mais éligible à des subventions supplémentaires (Fonds Chaleur).
- **Projet global (PAC pour tout le bâtiment) :** Coût estimé à 40 000 €.
- **Problèmes :** Les devis varient en puissance (8 kW vs 12 kW). L'investissement dans la PAC pourrait impacter le budget pour d'autres projets comme la toiture de la salle des fêtes.
- **Financement :** Des subventions (DETR, fonds "Activ", Fonds Chaleur) sont possibles, avec un financement pouvant atteindre 80%.

Plan d'action : Demander des devis uniquement pour des PAC air/eau, avec deux options : reprise du système existant et extension à une pièce supplémentaire.

2. Voirie et Chemins

Une inspection a révélé plusieurs zones endommagées.

- **Routes :** La route des Grands Giraudeau aux Caillaux est très dégradée (devis de Grand Châtelleraut : 22 000-23 000 €). Des routes partagées avec Thuré sont également en mauvais état, mais Thuré n'a pas prévu de travaux. Un problème de croissance d'herbe sur la chaussée au Clos Billouard endommage le revêtement.
- **Chemins :** L'exploitation forestière a fortement dégradé certains chemins. Les exploitants se sont engagés à les remettre en état. Le broyage se concentrera en priorité sur les chemins de randonnée et de défense incendie.

Plan d'action :

- Étudier les devis (Grand Châtelleraut et RTL) pour la route Grands Giraudeau – les Caillaux.
- Utiliser l'enveloppe d'entretien pour des travaux d'émulsion/gravillonnage sur les routes partagées.
- Acheter de l'enrobée à froid pour boucher les nids-de-poule et former l'employé communal à son application.
- Programmer les travaux d'enrobé pour début juillet.
- Organiser une réunion avec Pierre Poisson pour planifier les interventions sur les chemins.

3. Aménagement de la Voirie et Signalisation

Pour améliorer la sécurité, des ajustements de signalisation sont prévus avec l'entreprise Signal 86 (devis le 21/05/2026).

Plan d'action :

- Au carrefour après le rond-point en venant de Châtelleraut, la priorité sera donnée aux véhicules venant d'Orches.
- Le "Cédez le passage" de la route d'Orches sera déplacé pour rendre la route de la Moinauderie prioritaire.
- Une étude sera menée pour un rétrécissement de voie.
- Des panneaux et poteaux en stock seront réutilisés.
- Faire des arrases sur les accotements pour un meilleur écoulement des eaux de pluie
- Signaler à la secrétaire de mairie tous problèmes

IV. Travaux et Équipements Divers

1. **Cimetière et Comité des Fêtes :** Les finitions de l'appentis du cimetière et la réparation de la porte du local du comité des fêtes seront réalisées pour environ 2300€.
2. **Taille-haie :** Achat d'un taille-haie sur perche à batterie (1006€ TTC) pour sécuriser le travail de l'employé communal.
3. **Défibrillateurs :** La commune n'est pas équipée. Des offres sont en cours pour l'acquisition (achat ou location) de deux appareils (mairie et salle des fêtes), avec subventions DETR possibles.
4. **Aire de jeux :** L'aire a été nettoyée. Le sable, de mauvaise qualité et non hygiénique, sera remplacé par de la "petite mignonnette" (petits cailloux).

5. **Matériel audiovisuel** : Le besoin d'un rétroprojecteur, d'un écran et d'un micro-enregistreur a été soulevé pour les réunions et comptes-rendus. Aucune décision n'a été prise.

V. Projet Numérique Communal

Le déploiement d'une application et d'un site web via la solution **Intra-muros** est lancé, avec pour objectif une mise en ligne avant l'été. Jean-Noël Bouillon pilote le projet, dont l'architecture est en cours de définition.

- **Contenu** : Le site web hébergera les informations pérennes (patrimoine, commerces), tandis que l'application se concentrera sur le contenu dynamique (agendas, actualités).
- **Problème** : Il y a un manque de photos de la commune.

Plan d'action :

- Jean-Noël Bouillon proposera une architecture pour le site web.
- Le lien d'accès au site en construction sera partagé.
- Une collecte de photos sera organisée, notamment auprès du Club Info.
- Besoin du mot du maire
- Un recensement des acteurs locaux (artisans, associations, etc.) sera effectué
- Les associations seront contactées pour gérer leur propre contenu sur la plateforme.

VI. Services aux Citoyens et Vie Locale

1. Gestion des Déchets

La phase de test de la nouvelle collecte de Grand Châtellerault a été discutée.

Problèmes :

- Les bacs jaunes débordent et des sacs sont laissés à côté.
- Les nuisances olfactives des poubelles noires en été sont une préoccupation
- Les dépôts sauvages à côté des conteneurs pleins persistent.
- Les poubelles devant les boîtes aux lettres le mardi gênent la factrice.

Informations et Solutions :

- Les citoyens peuvent demander un bac jaune plus grand en ligne.
- Un point d'apport volontaire pour les sacs noirs est accessible au lieu-dit « les Naudins ».
- La facturation des poubelles noires se fera à la levée (nombre d'ouvertures) et non au poids.
- L'opérateur commencera à ne plus ramasser les sacs hors des bacs d'ici juillet prochain.

2. Services et Commerces

- **Distribution de composteurs** : La commune servira de point de retrait pour les composteurs commandés via Grand Châtellerault (15€ pour le plastique, 20€ pour le bois).
- **Projet d'épicerie ambulante** : Mme Clarisse Berlot a présenté un projet pour septembre. Un sondage est distribué aux habitants pour évaluer leurs besoins. Il a été demandé d'éviter le mardi pour ne pas concurrencer le poissonnier.

- **Agences Postales Communales** : Face à la menace de fermetures, une action collective est menée au niveau de Grand Châtellerault. L'agence de SOSSAY, performante, n'est pas directement menacée et sa convention court jusqu'en 2029.

3. Événements et Organisation

- **Mariage** : Le premier mariage du mandat aura lieu ce samedi à 16h.
- **"Le grand p'tit festival"** : La commune a postulé pour accueillir cet événement organisé par Grand Châtellerault (spectacle de marionnettes pour enfants). La candidature est en bonne voie, mais la date et la sélection finale ne sont pas confirmées. Une association s'est manifestée, elle pourrait organiser un stand de crêpes, glaces et boissons dans la cour de l'école.
- **Subventions aux associations** : Le vote des subventions, qui est en retard du fait des élections municipales fin mars, sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.

4. Nuisances

- **Canons à gaz** : Les nuisances se sont apaisées après les récoltes. Un rappel de la réglementation (obligation de prévenir la mairie avant installation) sera envoyé à tous les agriculteurs.

Monsieur le Maire annonce la clôture de la séance à 22h07 et la prochaine date de réunion du conseil le lundi 22 juin 2026.